



Communiqué du conseil des ministres

14 Octobre 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni le Mercredi 14 Octobre 2020 sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et approuvé le projet de Loi de Finances, Budget de l'État pour l'année 2021.

Le présent projet de loi de Finances 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses à 70 milliards MRU, soit une légère baisse de 0.04% par rapport à la loi de Finances Rectificative, et une hausse de 16.4% par rapport à la Loi de Finances de 2020.

Il consacre la priorité accordée à la justice sociale dans le programme 'Taahoudaty', tout en allouant d'importantes ressources à la promotion des secteurs productifs pour booster la croissance de l'économie nationale avec un budget d'investissement qui s'élève à 24.5 milliards MRU.

A cet effet, le projet de loi tend à renforcer les interventions des programmes sociaux pour réaliser l'inclusion économique, améliorer les conditions de vie des populations, soutenir le pouvoir d'achat des groupes vulnérables, investir dans le capital humain, promouvoir les filets de sécurité sociale et assurer la sécurité alimentaire.

Il se focalise également sur le développement des infrastructures économiques et sociales, l'augmentation de la valeur ajoutée des ressources locales, la diversification du tissu économique et la promotion de l'industrie, de l'innovation et de la recherche scientifique.

Le Conseil a également examiné et adopté les projets de décrets suivants:

- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Institut Supérieur des Etudes et des Recherches Islamiques;
- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures;
- Projet de décret portant nomination des membres de la Commission Nationale des Concours.

Le Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.



Le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie a présenté une communication relative à l'exploitation minière artisanale et semi-industrielle.

Cette communication fait le point sur la situation du sous- secteur de l'exploitation minière artisanale et semi-industrielle et des enjeux qui lui sont liés et propose une feuille de route qui devra permettre le développement du secteur par la mise en place d'un cadre légal de l'activité artisanale de manière à garantir la protection des intérêts des prospecteurs et à préserver la sécurité de l'environnement en adhérant aux dernières normes internationales utilisées dans le domaine.

Enfin, le Conseil a pris la mesure individuelle suivante:

Ministère de la Défense Nationale

Académie Navale

Commandant: Lieutenant de Vaisseau Abou Bakr Ould Ahmedou Ould Sidi .